



No de résolution
ou annotation

22CE-024

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 9 juin 2020 en séance virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer,	parent, président
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Tara Moar	parent, représentant de la communauté
Alain Roy,	représentant du service de garde
Catherine Salois	enseignante
Mélissa St-Pierre	parent
Frédéric Tracey,	parent, vice-président

ÉTAIENT ABSENTS :

Valérie Latulippe	enseignante
Catherine Olivier	enseignante
Lilianne Ward	parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Nancy Duranleau,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h45.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'approuver la nomination de France Bisson à titre de secrétaire d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Catherine Salois et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2020

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Monsieur Alain Roy d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2020.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

22CE1920-048

22CE1920-049

22CE1920-050



No de résolution
ou annotation

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Martin Boyer félicite le personnel de l'école pour la gestion des classes depuis le retour à l'école. Les commentaires qui lui sont partagés sont positifs entre autres pour les classes extérieures. Le stress du début est maintenant passé et les enfants sont très heureux de leur retour à l'école.

Il tient aussi à remercier les membres du CÉ pour leur participation aux rencontres, pour leur temps, leur engagement et leur générosité.

7. CONCOURS MOI J'COOP

Afin de participer à ce concours organisé par la Caisse populaire, Madame Nancy Duranleau et Monsieur Martin Boyer avaient préparé 2 demandes.

La première concernait un projet d'acheter du mobilier pour la bibliothèque. Cette proposition n'a pas été retenue.

La deuxième demande visait l'achat de livres pour les classes. Cette proposition a finalement été retenue et un chèque de 1 000 \$ sera envoyé à l'école. Ces livres serviront à l'apprentissage par la littérature. Comme il ne sera pas possible de faire les achats et recevoir les livres avant le 30 juin, il est proposé par la direction de déposer ce don dans un FDS.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'ouvrir un FDS pour déposer le don de 1 000\$ destiné à l'achat de livres pour les classes.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-051

8. DÉTERMINATION DES MEMBRES DU CÉ 20-21

Présentation du document Détermination des membres aux conseils d'établissement. Présentement, pour l'école il y a une possibilité de 12 membres, soit 5 parents, 3 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 personnel du service de garde et 2 membres de la communauté.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Catherine Salois de conserver la même composition du conseil d'établissement pour 20-21.

Approuvé à l'unanimité

35-35-02-016

22CE1920-052

9. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'AUTOMNE

L'assemblée générale et la première rencontre du CÉ doivent se tenir avant le 18 septembre. La date déterminée par les membres est le mardi 8 septembre à 19h15. Avant l'assemblée générale, il y aurait 2 rencontres de parents avec les enseignants, la première de 18h00 à 18h30 et la 2^e de 18h30 à 19h00.

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre de tenir l'assemblée générale le 8 septembre à 19h15.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-053



No de résolution
ou annotation

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT 20-21

L'an prochain, le seul besoin de financement se situera au niveau des activités. Le Fonds à destination spéciale des activités est assez bien garni mais, il faudra quand même le renflouer afin de maintenir un niveau monétaire nous permettant d'aller de l'avant avec nos projets.

Monsieur Martin Boyer mentionne que la campagne de fromage rapporte beaucoup d'argent mais demande énormément de travail, de gestion et de déplacement. Madame Tara Moar veut aider. S'il manque de bénévoles, elle propose de demander à des employés de la Brûlerie de faire du bénévolat tout en étant rémunéré. Il est souhaité que cette campagne ait lieu avant Noël.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'approuver la campagne de financement vente de fromage 2020-2021.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-054

11. SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Madame Isabelle Marcotte souhaite reprendre le service de cafétéria en 2020-2021. Elle désire faire 3 jours par semaine et conservera les mêmes prix. Afin de garder ce service cette année, la direction avait aidé à défrayer les coûts du loyer et à acheter du nouveau matériel pour la cuisine. Monsieur Martin Boyer mentionne qu'il y a quelques années, il avait été souhaité que les classes puissent faire des ateliers de cuisine afin de bonifier les revenus de Madame Marcotte. Monsieur Alain Roy mentionne qu'il invite Madame Marcotte à participer dans ses projets avec des collations et des menus spéciaux.

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'approuver le retour de Madame Isabelle Marcotte en 2020-2021.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-055

12. BILAN FINANCIER DU PROGRAMME INTERNATIONAL ET DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Présentation du tableau des revenus et des dépenses du programme international. Le montant de la MRC n'est pas reçu au complet. Nous sommes aussi dans l'attente de la décision du conseil de Ville concernant notre demande du montant alloué à l'école, qui habituellement est de 7 500\$. Puisque ce montant n'est pas encore confirmé, il est proposé de mettre 10% des revenus des campagnes de financement dans le FDS pour les activités. Un fois que les dépenses reliées au programme international seront toutes payées, s'il reste un montant, il devra être transféré dans le FDS pour les activités.

Il est proposé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit et appuyé par Madame Catherine Salois de transférer 10% des revenus des campagnes de financement dans le FDS pour les activités et s'il reste un montant après avoir défrayé tous les coûts du programme international, il faudra transférer ce montant dans le FDS pour les activités.

Approuvé à l'unanimité

22CE1920-056

13. MODE DE VIE

La direction présente le nouveau mode de vie de l'école dont elle est très fière. Un gros travail a été fait à ce niveau. Ce mode de vie encourage

35-35-02-018



No de résolution
ou annotation

22CE1920-057

22CE-027

l'intervention positive. Ce mode de vie sera imprimé dans l'agenda et le document Informations aux parents et mode de vie de mon école sera envoyé par courriel aux parents en début d'année.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Alain Roy d'approuver le nouveau mode de vie de l'école.

Approuvé à l'unanimité

14. **FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (SURVEILLANCE-MIDI, MATÉRIEL DIDACTIQUE, EFFETS SCOLAIRES, REPROGRAPHIE, SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES)**

35-35-02-019

Présentation et explication du tableau frais chargés aux parents. En général, les coûts sont à la baisse car plusieurs enseignantes ont laissé tomber certains cahiers d'exercice. Le montant de la surveillance midi resterait à 125\$ par enfant puisque nous accueillerons le même nombre d'élèves l'an prochain. Toutefois, advenant que nous soyons encore dans un contexte de Covid et que nous ayons besoin de plus de surveillants dû au ratio élèves/surveillants, le montant de la surveillance midi pourrait être à revoir en début d'année. Pour les activités, chaque groupe avait à planifier des activités éducatives avec un budget maximal de 40\$ par enfant. Il est proposé de prendre les coûts des activités dans le FDS prévu à cette fin au lieu de facturer les parents.

Pour les listes des effets scolaires, il est proposé d'indiquer sur les listes que le matériel des années précédentes peut être réutilisé.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Mélissa St-Pierre d'approuver les listes scolaires et les listes des frais chargés aux parents ainsi que la révision du montant de la surveillance midi si le contexte de Covid se poursuit et que les montants nécessaires pour les activités éducatives soient pris dans le FDS.

22CE1920-058

Approuvé à l'unanimité

19h35 – Une prolongation de 15 minutes est proposée par Monsieur Martin Boyer.

15. **SORTIES À 1 KM POUR 2020-2021**

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver les sorties à pied gratuites à 1 kilomètre autour de l'école.

22CE1920-059

Approuvé à l'unanimité

16. **TIRELIRE D'HALLOWEEN 20-21**

BMP, Leucan et Main dans la main sont proposés par les membres.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Catherine Salois d'approuver la campagne de tirelires d'halloween pour Main dans la main.

22CE1920-060

Approuvé à l'unanimité

17. **CONSULTATION PEVR**

35-35-02-020

Présentation des changements mineurs proposés par la commission scolaire. Un des changements est l'année d'échéance qui a été repoussée à 2023.

18. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE

Sondage envoyé aux parents pour les journées pédagogiques du 25 et 26 juin. Sur 61 réponses reçues seulement 6 élèves seraient présents. Avec ce nombre d'élèves, le service de garde ne peut s'autofinancer et sera donc fermé pour ces 2 journées pédagogiques.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit d'approuver la fermeture du service de garde pour les journées pédagogiques du 25 et 26 juin.

Approuvé à l'unanimité

19. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

La plage du Lac Brome est maintenant ouverte pour les résidents. Les sauveteurs seront bientôt en poste.

20. MOT DES ENSEIGNANTS

Madame Catherine Salois mentionne que le retour à l'école se passe toujours très bien. Présentement, l'équipe école est à préparer les activités de fin d'année. L'équipe est prête et motivée à suivre les formations l'an prochain.

21. MOT DE LA DIRECTION

Une activité spéciale sera organisée pour les élèves de 6^e année afin qu'ils puissent vivre la fin de leur primaire tous ensemble. Un album et un chandail seront remis aux élèves. Un don de la Caisse populaire sera reçu afin d'acheter des arbres. Une lettre sera envoyée pour les détails de cette activité.

La clientèle de l'an prochain sera autour de 165 élèves. Les demandes de loi 180 seront à traiter au mois d'août.

Un webinaire pour les membres du CÉ concernant la loi 40 était offert aujourd'hui. Il devrait en avoir un autre à la rentrée.

Les bibliothécaires devaient venir à l'école aujourd'hui pour faire un ménage dans les livres de bibliothèque mais ils ont été relocalisés comme titulaires dans une classe. Quelqu'un devrait venir le 25 et 26 juin afin de venir faire l'élagage et préparer le réaménagement.

La bibliothèque sera rénovée cet été comme prévu. Le revêtement de plancher et la peinture du local se feront cet été. Le tableau interactif est déjà livré. Une station de lecture sera aménagée où les élèves pourront s'installer pour lire ou pour faire de la recherche. Des étagères seront achetées cet été et, à l'automne, nous pourrions procéder à l'achat de tables et de chaise.

Cette année, l'accueil des futurs élèves de maternelle se passe d'une façon particulière. Puisque les rencontres avec les parents ne peuvent pas se tenir, une lettre de la direction avec une vidéo où l'enseignantes se présente ont été envoyées aux familles la semaine dernière. Cette semaine, une vidéo du personnel du service de garde et du personnel de soutien sera envoyée. La semaine prochaine, une vidéo Vox pop des élèves du préscolaire sera transmise et pendant l'été, une carte postale de l'enseignante sera envoyée.

La direction annonce que Monsieur Martin Boyer désire se retirer du conseil d'établissement. Elle remercie sincèrement Monsieur Boyer pour sa grande disponibilité tout au long de l'année. Elle tient aussi à souligner son implication au niveau du bénévolat pour les activités et pour les campagnes



No de résolution
ou annotation

22CE-029

de financement où il a mis beaucoup de temps et d'énergie. Il reste 1 an au mandat de Monsieur Boyer qui sera à combler lors de l'assemblée générale. La direction demande aux membres de faire parvenir leur intention s'ils ne pensent pas revenir l'an prochain.

22. CORRESPONDANCE

Aucune information à ce point.

23. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information à ce point.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Alain Roy et appuyé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit que la séance soit levée à 20 H.

22CE1920-062

Approuvé à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice